

Pas de permanences les jours fériés  
(14 juillet – 15 août – 1<sup>er</sup> novembre – 11 novembre).

Nos services seront fermés le vendredi 15 juillet et le lundi 31 octobre.  
Il n'y aura pas de permanence ces jours là.

Rendez-vous :

- sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) rubrique « Contact et RDV » en haut de la page d'accueil
- depuis l'espace particulier
- auprès du France Services ou la mairie

Liste des offres de service :

- 1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- 3 - Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- 4 - Gérer son prélèvement à la source ;
- 5 - Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
- 6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- 7 - Faire une réclamation contentieuse ;
- 8 - Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- 9 - Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- 10 - Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- 11 - Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- 12 - Obtenir un bordereau de situation ;
- 13 - Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

Direction Départementale des Finances Publiques  
de Haute-Loire  
Juillet 2022



# Permanences



assurées par un agent des  
Finances Publiques



**PAIEMENT DE  
PROXIMITÉ**



Partenaire agréé  
de la direction générale  
des Finances publiques

**Buralistes agréés**

✓ **BLESLE** : 1 mercredi par mois, toutes les 4 semaines :

13 juillet, 10 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 et 30 novembre ...

Mairie, 1 place de la Mairie  
9h-12h

✓ **BRIOUDE** : du lundi au vendredi

Centre des Finances Publiques, 9 avenue Léon Blum  
de 8h30 à 12h  
Lundi et jeudi sur rendez-vous

Pour payer vos factures locales contenant un QR code, vous pouvez aller chez un buraliste agréé.

Paiement possible en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire.

Liste des buralistes agréés :

➤ **BRIOUDE**

- Blandin, Pont de Lamothe
- Bar la Chaumine, 13 avenue de la gare
- Maison de la presse, 16 place du Mazel
- O Hasard, 4 boulevard Vercingétorix

➤ **VIEILLE BRIOUDE**

Le Val d'Allier, 7 place de la croix des prés

➤ **ARDES**

Bar, grande rue

➤ **MASSIAC**

Le Canterbury, 1 place Antoine Avinin

**ATTENTION :**

**Pas de permanences les jours fériés :**

- lundi 15 août,
- mardi 1<sup>er</sup> novembre,
- vendredi 11 novembre.

**Les centres des Finances publiques de Haute-Loire seront fermés les jours suivants :**

- lundi 31 octobre

**Il n'y aura pas de permanence ces jours-là.**

**Vous pouvez prendre rendez-vous :**

- depuis votre espace particulier
- depuis la page d'accueil du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique 'Contact et RDV' en haut de la page d'accueil
- directement auprès de la France Services ou de la mairie du lieu de permanence.

**Permanences  
des Finances publiques  
en Haute-Loire**

**Août à novembre 2022**



### Communauté de Communes Auzon Communauté

Lieu	Dates	Horaires
SAINTE FLORINE (Mairie)	Le 4 <sup>ème</sup> mardi du mois	9h-12h 13h30-16h30

### Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Lieu	Dates	Horaires
BLESLE (Mairie)	Mercredi : 10 août 2022 7 septembre 2022 5 octobre 2022 2 et 30 novembre 2022	9h-12h

### Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Lieu	Dates	Horaires
ALLÈGRE (France Services)	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredi du mois	10h-12h 13h30-16h30
CRAPONNE (France Services)	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi du mois (FS fermée les après-midis du 19 septembre et 3 octobre) Perm. Supplémentaire : lundi 12 septembre	9h-12h 13h30-16h30
LA CHAISE DIEU (Mairie)	2 <sup>ème</sup> lundi du mois	9h-12h 13h30-16h30
SAINTE PAULIEN (Mairie)	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois	9h-12h 14h-16h30
VOREY (France Services)	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois Perm. Supplémentaire : vendredi 30 septembre	9h-12h 14h-16h30

### Communauté de Communes Pays de Cayres et de Pradelles

Lieu	Dates	Horaires
CAYRES (France Services)	Tous les mercredis	9h-12h 13h30-16h30

### Communauté de Communes Les Marches du Velay RocheBaron

Lieu	Dates	Horaires
BEAUZAC (France Services)	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois	9h-12h30 14h30-16h30
BAS EN BASSET (Mairie)	3 <sup>ème</sup> lundi du mois Perm. Supplémentaire : mardi 6 septembre	9h-12h 13h30-16h30
MONISTROL SUR LOIRE (Service de Gestion Comptable)	Tous les mercredis matins et les vendredis matins (pas de permanences les deux premières semaines d'août)	8h30-12h
ST PAL DE CHALENCON (Mairie)	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois	9h-12h

### Communauté de Communes Loire Semène

Lieu	Dates	Horaires
ST DIDIER EN VELAY (Mairie)	4 <sup>ème</sup> lundi du mois Perm. Supplémentaire : mercredi 14 septembre	9h-12h 13h30-16h30
ST JUST MALMONT (France Services)	2 <sup>ème</sup> mardi du mois (FS fermée le mardi 9 septembre après-midi) Perm. Supplémentaire : mardi 27 septembre	9h-12h 13h30-16h30

### Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal

Lieu	Dates	Horaires
FAY SUR LIGNON (France Services)	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois	9h-12h 13h30-16h
LE MONASTIER SUR GAZEILLE (France Services)	Tous les mardis (pas de permanence les 9 et 16 août car FS fermée)	9h-12h 13h30-16h30

Pas de permanence les jours fériés

### Communauté de Communes Pays de Montfaucon

Lieu	Dates	Horaires
DUNIERES (France Services)	4 <sup>ème</sup> mardi du mois (FS fermée le 23 août après-midi) Perm. Supplémentaire : mardi 13 septembre	9h-12h 14h-16h30
MONTFAUCON (France Services)	2 <sup>ème</sup> lundi du mois Perm. Supplémentaire : vendredi 23 septembre	9h-12h 14h-16h30

### Communauté de Communes Rives du Haut-Allier

Lieu	Dates	Horaires
LANGÉAC (France Services)	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredi du mois Perm. Supplémentaire : vendredi 30 septembre	9h-12h 13h30-16h30
PAULHAGUET (France Services)	3 <sup>ème</sup> lundi du mois Perm. Supplémentaire : vendredi 2 septembre	9h-12h 14h-16h
SAUGUES (France Services)	2 <sup>ème</sup> mardi du mois Perm. Supplémentaire : mardi 6 septembre	9h-12h 13h30-16h
SIAUGUES STE MARIE (France Services)	1 <sup>er</sup> vendredi du mois	9h-12h 13h30-16h30

### Communauté de Communes du Haut-Lignon

Lieu	Dates	Horaires
LE CHAMBON SUR LIGNON (France Services)	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi du mois	9h-12h 14h-16h30
TENCE (France Services)	1 <sup>er</sup> mardi du mois Perm. Supplémentaire : mardi 20 septembre	9h-12h 14h-16h30